Projet éducatif

Un gros projet d'intégration :

Peu importe le milieu social, pour Paregal, il est indispensable que chaque individu soit accepté tel qu'il est, avec la particularité de sa vie, ses problèmes, ses défauts, ses qualités, ses passions, son comportement, son passé, son physique, la sécurité physique, affective, morale en plus de l'intégration de tous les enfants sont nos plus grandes priorités.

Solidarité :

Construire un groupe soudé, ayant la notion du partage, de solidarité, d'entraide, de tolérance et de respect de toutes choses et de toutes personnes. Une participation active des jeunes aux tâches de fonctionnement du centre, une responsabilisation individuelle et collective.

Permettre au groupe mais également à chaque jeune de pouvoir s'exprimer librement, proposer, débattre, grandir et d'évoluer dans un climat de confiance sain et sécurisé. S'épanouir à travers un séjour riche et varié. Mettre en place une organisation, une structure

humaine et matérielle pour que les enfants puissent organiser, construire, choisir leurs vacances. Dans cet objectif, il y a toute la question du vivre ensemble, celle de l'utilisation de sa liberté personnelle au sein d'un collectif.

- accompagner l’enfant dans son développement en tant qu’individu social et l’inviter à devenir acteur de l’organisation jusqu’à la réalisation de son temps de loisirs et de vacances, en soulignant la notion de plaisir. - favoriser l’autonomie et amener les enfants à une socialisation harmonieuse. - Privilégier le relationnel et plus particulièrement à certains moments (accueil du matin, repas, temps calmes…), - Travailler dans une ambiance sécurisante, chaleureuse, rassurante et en esprit d’équipe. - Accorder la même importance à tous les enfants.

Opter pour une sanction éducative, ne pas priver l’enfant d'activités ou autres, il y a bien d'autres

moyens de dissuasion. Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer, trouver sa place et s'épanouir à travers tout ce qui est proposé du début à la fin de son séjour. Respecter le rythme de vie d'un enfant - en aménageant des coins calmes permanents (bibliothèque et coin lecture, salle cinéma, coin détente etc....) développer l'autonomie : pour ce faire, accompagner et permettre à l'enfant : - de se repérer dans l'espace (locaux, bâtiments, salles, alentours, etc…) et dans le temps (avoir des repères dans la journée…), - d'avoir une bonne hygiène de vie (douches, lavage des mains avant les repas, des dents après les repas) - de se débrouiller seul, être plus indépendant vis-à- vis de l'adulte en instaurant un climat de confiance dans lequel l'enfant se sentira en sécurité pour agir seul et surtout se sentira responsabilisé donc fera bien.

De choisir son activité dans la mesure de ses capacités et de l’organisation des activités spécifiques, de prendre des initiatives en proposant des temps d’activités variés, dynamiques ou calmes, - d’utiliser le matériel adéquat à l’activité, de trouver seul le matériel et de le ranger (mise à disposition du matériel dans un lieu ou plusieurs lieux accessible à tous) - De préparer, animer, gérer une activité ou veillée du début à la fin. Favoriser la socialisation Faire respecter le matériel, ne pas gaspiller, respecter l’environnement, en expliquant aux enfants pourquoi si cela semble compliqué pour eux.

Permettre à l’enfant : - de s’exprimer, de communiquer (repas, veillées..) avec les autres en profitant de tous les moments propices pour apporter la notion de partage, de jouer ensemble… - d’aider et

d’accompagner les autres, tant au niveau des activités que dans la vie quotidienne. - d’accepter et de respecter les autres dans leurs différences culturelles, ethniques, leurs difficultés, incapacités, en expliquant si besoin dans quel but. Insistons sur le vocabulaire des enfants entre eux, les sensibiliser et les reprendre sur ça !

Le respect est important et le vocabulaire en fait parti, il faut que cela soit clair. Le respect des autres et de soi passe par cela. Les enfants doivent vivre leur séjour dans une chambre rangée et propre, dont le fonctionnement respecte l’espace de chacun.

L’animateur doit mettre en place une organisation avec les enfants pour répondre à ces objectifs. Les enfants pourront aussi aménager leur centre comme il le souhaite, cela doit devenir leur 'chez moi. Relations

animateurs/directeurs Désigné par le bureau de l’association, le directeur est responsable du séjour, des enfants et des lieux vis à vis de l’association, des autorités et des parents. il doit donc être informé de toutes les situations relevant des domaines de la réglementation, de l’organisation et de la sécurité. Une fois ces points établis, le rôle du directeur est avant tout d’être à disposition des animateurs pour les aider dans leur travail.

Les aider matériellement, humainement en intervenant auprès de certains enfants, moralement en les écoutants lors de discussions plus ou moins formelles. il aide également l’équipe dans sa globalité.

Il a à charge d’assurer le fonctionnement et l’animation pendant la journée et notamment lors de la réunion du

soir. Il suit les projets importants du séjour et se tient informé chaque jour du contenu de chaque activité, stage, veillée... L'équipe d'animation travaille sur le respect et la tolérance au sein du groupe quelque soit l'hétérogénéité de celui-ci. Des avertissements peuvent être donnés pour rappeler aux jeunes le caractère dangereux et donc inadmissible de comportements non respectueux envers autrui.